

Association des résidants de la résidence l'Épi d'Or

ARRÉO

L'association a pour objet de représenter et de défendre ses adhérents locataires devant le bailleur, le propriétaire et la municipalité.

**Aux locataires de la résidence
Aux membres de l'association ARRÉO
1, 3, 5, 7, 9 allée des épines
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

En 2009, devant les augmentations constantes et substantielles des charges locatives et l'inquiétant vieillissement des bâtiments, un groupe de locataires s'est réuni en association pour défendre les intérêts des résidants.

Nous avons constitué des fichiers où sont collectées des photographies éloquentes sur la détérioration des bâtiments. Nous avons légitimé l'association de manière entre autre, à être reçu annuellement dans les locaux de la société ICADE pour contrôler les factures inhérentes aux charges locatives.

En 2010, nous avons créé le site Internet de l'association, à notre demande le bailleur a effectué des travaux de rénovation des allées extérieures et des buses d'évacuation d'eaux usées. Nous avons écrit aux différentes autorités locales afin de signaler les actes de vandalisme nombreux à cette époque, la police municipale a répondu à nos attentes en effectuant des rondes dans notre quartier. Fait important, le bailleur a remplacé les appareils de production d'eau chaude.

En 2011, nous avons organisé une pétition pour réclamer le changement des menuiseries extérieures, elle a été signée par tous les locataires, nous avons organisé une visite d'huissier pour faire constater l'état des fenêtres dans certains logements, nous avons consulté un avocat spécialisé dans le droit du logement. Monsieur Etienne Pinte (député des Yvelines) nous a apporté une aide précieuse pour faire valider les travaux.

Nous étions cette année 52 familles à adhérer à l'association, le nombre important d'adhérents a pesé dans nos rapports avec la société ICADE. En début d'année 2013 les locataires ont été informés de la réalisation des travaux, la visite de l'appartement témoin et les états de lieux ont été effectués. Le 5 mai les échafaudages seront installés, le 21 mai prochain le chantier commencera.

Cette année l'association contrôlera la durée et la qualité des travaux. Nous nous sommes fixés d'autres objectifs, nous devons encore agir pour le confort des résidants.

**Le président de l'association
Thierry PRIEUR**

J'adhère à l'association des locataires.

Je joins un chèque d'adhésion de 10 €.

Le montant des cotisations sert au fonctionnement de l'association, éventuellement à des frais d'actes ou de justice.



- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Remarques :

A remettre chez :

Bâtiment 1-Alain RIGOLLET

Bâtiment 3- Milco FREGONESE

Bâtiment 5- Véronique LABOUROT

Bâtiment 7- Jean-Luc TRYOEN

Bâtiment 9- Gervais VULSTEKE

Des locataires membres du conseil d'administration passeront chez vous dans le but de vous expliquer le bien fondé de notre association.